

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022**

L'An 2022, le 28 juin à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique MOREL, Maire.

**Etaient présents** : MM. Morel - Fournier - Gacquer - Briau - Bigot - Roussel - Morel M - Da Costa Rodrigues - Rouze - Ghier - Leneutre – Dupontreué

**Absents** : MM. Salua – Lhorloge (avait donné pouvoir à Briau D) – Dupuis

### **DERNIER COMPTE RENDU**

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

### **VIDEOPROTECTION**

Monsieur HOT Directeur commercial de la société KIECE présente à l'Assemblée, un projet de vidéoprotection reparté en dix zones.

Ce projet est présenté en location de matériel ou en achat avec subventions à l'appui. Un débat s'engage. L'Assemblée ne souhaite pas s'engager dans l'immédiat.

### **PLAN D'ALIGNEMENT DEPARTEMENTAL**

Ce plan existe depuis le 7 juin 1890. La suppression de ce plan sera sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Somme.

### **CONVENTION CANTINE POUR L'ECOLE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS**

La convention sera signée avec la société API prestataire retenu pour la livraison des repas.

### **CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DES SOLS**

Un avenant sera signé pour le paiement des actes relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021.

### **ANNULATION D'UN TITRE D'UNE ANNÉE ANTERIEURE**

Il est donné connaissance de la réclamation de Madame Sabrina LADENT qui souhaite que le titre établi à son nom soit annulé au vu de renonciation à la succession de ses parents.

Un mandat sera donc établi au compte 678 pour un montant de 13828€.

## **DEVIS TRAVAUX DE COUVERTURE SUR LE CLOCHER**

Trois devis sont présentés. Le devis de l'entreprise BISSON DA COSTA est retenu pour un montant de 1730€ TTC.

Une petite modification y sera apportée pour que le tuyau de descente soit en zinc et non en fonte, idem pour la création de la boîte de stockage des eaux pluviales en zinc et non en galva, (ceci sur prescription de l'architecte des Bâtiments de France), remise à l'état à l'identique.

## **SUBVENTIONS DIVERSES**

Les subventions suivantes sont allouées :

- 200€ au Judo Club
- 2000€ à la fanfare pour procéder à la réparation d'instruments de musique sur présentation de la facture de réparation acquittée
- 1500€ au Comité des Fêtes montant à titre exceptionnel pour cette année
- 1672€ à l'Association MVAV aide soins à domicile soit 1,50€ par habitant
- 250€ à l'ADAPEI pour l'opération Brioches
- 200€ aux forains s'installant pour la fête locale

## **COMMUNICATIONS DIVERSES**

Les modalités de publicité des actes de la commune continueront de se faire par affichage.

Les contrats à durée déterminée de Guy DUBOT, Céline THYSSEN (garderie) et Gaëtane ROUSSELLE (cantine) sont renouvelés.

Un recrutement pour le poste de secrétaire de Mairie suite au départ d'Odile TEMPEZ, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Des indemnités kilométriques seront versées à Mylène FORTIN, Adjoint du Patrimoine à la Médiathèque lors de l'utilisation de son véhicule personnel pour les besoins du service (formations, achats de livres).

Il est prévu d'organiser un repas pour les aînés de plus de 65 ans en octobre prochain, à la Belle Epoque à Briquemmesnil.

## **DROIT D'INITIATIVE**

Maurice DA COSTA propose l'acquisition d'une chambre froide pour installer à la salle polyvalente. L'Assemblée est d'accord, un frigo sera également acheté pour l'école maternelle.

Patrick GACQUER fait remarquer que le portail de l'ancien Presbytère est en très mauvais état. Un devis sera sollicité chez Lapeyre.

Delphine BRIAU donne connaissance de la demande de Laurence LHORLOGE, excusée qui souhaiterait savoir si le chemin accédant au marais, sera remis en état par l'entreprise, après retrait des peupliers.

Sébastien ROUSSEL signale que le premier arbre, à gauche, en haut de la rue Léon Blum est mort.

Il demande s'il est possible de faire déplacer les containers, rue Lucien Peyrat, devant la haie, face au sulky, obligeant les piétons à passer sur la route.

Martine ROUZÉ voudrait savoir si les ramassages des encombrants sont toujours prévus. Ces ramassages se font désormais sur rendez-vous pris auprès du SMIRTOM.

Magalie BIGOT donne connaissance du programme établi pour le 14 juillet.